

Le petit **BILLANTIN**

==== N° 49 ====
DÉCEMBRE 2020



LE P.L.U. EST ADOPTÉ



**REJOINDRE LA RÉSERVE
COMMUNALE DE SÉCURITÉ
CIVILE À BILIEU**



**LE MONDE CHANGE...
ET NOUS AUSSI**
les nouvelles mobilités



**LUMIÈRE SUR LES
TALENTS BILLANTINS**
Xavier Coquelet et "l'arbre
des cent collines"

INFORMATIONS ET CONTACTS	3
ÉDITORIAL	4
Par Jean-Yves Penet, maire de Bilieu	
CE QU'IL S'EST PASSÉ À BILIEU	5
Commémoration du 11 novembre	
La fête de la rentrée	
Nouvelle ruche pédagogique aux jardins de la curiosité partagée	
World clean up day 2020	
Journées du patrimoine	
INFORMATIONS PRATIQUES	9
Connectez-vous à ILLIWAP	
Enquête : point poste et distributeur automatique	
Collecte des ordures : les horaires changent pendant les fêtes	
PLU	11
Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé	
PETIT PRINCE	13
Les rentrées	
Activité compote	
SÉCURITÉ ET VOIRIE	15
Une voie centrale banalisée route de Montferrat	
Rejoindre la Réserve Communale de Sécurité Civile de Bilieu	
Campagne de comptage de véhicules	
Prolifération de l'Ambrosie	
Entretien chemin des cochettes	
CCAS	18



LE MONDE CHANGE ... ET NOUS AUSSI	19
Mobilités : Covoiturer dans le Pays voironnais avec M'Covoit-Lignes+	
Mobilités : Rezo Pouce	
Les déchets valorisés dans le Pays Voironnais	
Consommons local : La CAPV et le département nous y invitent	
ASSOCIATIONS	25
LUMIÈRE SUR LES TALENTS BILLANTINS	27
Xavier Coquelet et "l'arbre des cent collines"	
LES AUTRES BILLANTIN-E-S	29
La naissance de l'équipe de médiation animale	
Portraits	
Point sur la stérilisation et le puçage	
Les poules et le confinement	
TRIBUNES	33
La voix de la majorité	
La voix de l'opposition	
REGARDS DE CITOYEN-N-E-S	35
Espace d'expression libre	
RECETTE	36
La tarte sucrée au potimarron	
AGENDA	37
Bilieu	
Villages du Lac de Paladru	



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu

CONCEPTION

Claire Berthier, Flore Viénot et Martine Viénot

NUMÉRO 49 TIRAGE 720 exemplaires

IMPRIMERIE

Max PERRIN

ZA du BERT—38630 Les Avenières

Ce bulletin a été imprimé en encres végétales sur papier 100% recyclé

NUMÉROS UTILES

LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112

Accueil sans abri 115

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons de Lyon

04.72.11.69.11

RECENSEMENT MILITAIRE

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. Vous effectuerez cette démarche en Mairie muni(e) de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'obtention de votre permis de conduire.

MAIRIE DE BILIEU

LUNDI ET MARDI

16h - 18h30

JEUDI

8h30 - 11h30 et 16h - 18h30

SAMEDI

8h30 - 12h

PERMANENCES DE M. LE MAIRE ET DES ADJOINTS

Sur rendez-vous au 04.76.06.62.41

OUPS !

Dans le dernier Petit Billantin, nous avons oublié de vous donner les noms de l'équipe municipale majoritaire... Les voilà !

1ER ADJOINT : Jérémie Lopez

2EME ADJOINTE : Martine Viénot

3EME ADJOINT : David Garin

4EME ADJOINT : Nadine Campione

5EME ADJOINT : Jean Pierre Hemerlé

dans l'ordre des photos du schéma du précédent journal, de gauche à droite :

CONSEILLÈRE : Cathy Agarla

CONSEILLÈRE : Flore Viénot

CONSEILLER : Kévin Brevet

CONSEILLER : Bertrand Huygens

CONSEILLER : Anthony Girard

CONSEILLER : Jean Pierre Manaut

en dessous :

CONSEILLÈRE : Gisèle Thièrè

CONSEILLÈRE : Elodie Jacquier Laforge

CONSEILLÈRE : Sophie Millard



Jean-Yves PENET
maire de BILIEU

LA PANDÉMIE QUE CERTAINS PENSAIENT EN VOIE DE DISPARITION AU DÉBUT DE L'ÉTÉ EST REVENUE EN FORCE. NOUS VOICI À NOUVEAU CONFINÉS.

Dans cette situation, comme en mars, il y a, d'une part, la mise en place des mesures d'urgence et d'autre part, la nécessité de tracer des perspectives pour la sortie de crise.

Inévitablement, les mesures successives prises par le gouvernement ont stoppé net la timide reprise de nos activités associatives. Elles engendrent, surtout, un coup d'arrêt brutal à de nombreuses activités économiques et plongent dans le désarroi une multitude de commerçants et de prestataires divers qui n'en finissent pas de souffrir des conséquences de cette pandémie.

Bien entendu, dans ce contexte, nous serons attentifs, comme depuis le début de cette crise, à soutenir nos associations, les activités économiques présentes sur notre territoire et à veiller au bien-être des plus fragiles d'entre-nous.

Cependant, ce moment si particulier, doit nous conduire à nous interroger sur le fonctionnement de notre société et les évolutions nécessaires pour la rendre plus résistante aux crises, quelle que soit leur nature.

Ces changements pourraient s'articuler autour de deux notions clefs et complémentaires, la relocalisation et l'autonomie.

La relocalisation, c'est la faculté de faire revenir sur notre territoire les productions indispensables à notre vie et à notre santé.

L'autonomie c'est la capacité retrouvée de ne pas dépendre de l'extérieur pour ces mêmes éléments vitaux.

Dans ce mouvement nécessaire, il n'y a pas de niveau privilégié.

Chacun doit prendre sa part, du citoyen aux institutions Européennes en passant par les collectivités territoriales.

Pour ce qui concerne la commune, nous prendrons des initiatives, à la suite des actions déjà entreprises, pour rapprocher les services des habitants, renforcer l'approvisionnement de proximité et de qualité, notamment dans notre cantine scolaire, produire de l'énergie en local, réduire notre impact sur l'environnement.

Cette perspective enthousiasmante doit être notre phare dans cette période troublée où les repères s'estompent. Elle ne peut que renforcer notre capacité à faire société dans l'échange et la solidarité.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

IL N'ÉTAIT PAS ENVISAGEABLE DE FAIRE L'IMPASSE

Malgré le contexte sanitaire préoccupant, il n'était pas envisageable de faire l'impasse sur cette commémoration du 11 novembre. Aujourd'hui, cette date est devenue un symbole. Ce n'est plus seulement la célébration de la victoire de la première guerre mondiale, mais c'est le jour où l'on rend hommage à tous ceux, civils et militaires, qui sont morts pour la France. Alors, en petit comité et masqués, anciens combattants, porte-drapeaux, représentants des associations de la « FNACA » et du « Souvenir Français », élus et familles proches des récipiendaires, se sont rassemblés ce mercredi 11 novembre autour de notre mémorial pour accomplir ce devoir de mémoire. Le drapeau tricolore flottant au-dessus des têtes, un hommage a été rendu à nos morts. Un dépôt de gerbes et un interminable appel des morts.

Après l'énumération des noms des vingt-trois billantins inscrits à l'encre de pierre sur la façade du mémorial, ce fut la citation des noms des vingt soldats morts pour la France en opérations extérieures au cours de l'année 2020. Puis, la sonnerie aux morts et la minute de silence suivie d'une Marseillaise sont venues clôturer cet hommage.

Enfin, ce fut les honneurs aux vivants avec la remise de la médaille de la reconnaissance de la Nation à quatre de nos anciens combattants présents sur les rangs, Roland CHARTON, Serge GRENE, Marcel BOULLET et Eustache AGRIODOS. Un cinquième récipiendaire à la santé fragile n'a pas pu assister à cette cérémonie. Il s'agit de Robert GUINET, pour qui la médaille a été remise à son domicile.

David GARIN

3e adjoint au maire - Correspondant Défense



LA FÊTE DE LA RENTRÉE

UN PREMIER ESSAI À TRANSFORMER !

Le 29 Août 2020 - Animation commerciale en partenariat avec le Pays Voironnais, avec DJ Goodgka, Ma Petite Épicerie, le Sous des Écoles, Abeille en Campagne, la Chèvrerie des Cochettes et Pizza Reydo.



RUCHE PÉDAGOGIQUE

INSTALLATION DE LA 2ÈME RUCHE PÉDAGOGIQUE AUX JARDINS DE LA CURIOSITÉ PARTAGÉE



S'EST PASSÉ À BILIEU

6

WORLD CLEANUP DAY 2020

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET CRÉATION D'UN COLLECTIF DE CITOYEN·NE·S

Deux habitants de Bilieu, Delphine et Olivier, ont participé à la journée du grand nettoyage, ils vous racontent.

Billantin·e· depuis 2002, travaillant dans le secteur touristique et de l'événementiel. Nous sommes concerné·e par notre cadre de vie et souhaitons agir pour la qualité de notre environnement.

Suite à l'organisation par la mairie du World Cleanup Day à Bilieu le 20 septembre 2020, nous avons constaté que l'ampleur de la pollution et de la micro pollution (mégots de cigarettes, capsules de boissons, pailles plastiques) était plus importante que nous le pensions et notamment sur les rives du lac de Paladru et certains chemins de randonnée.

Les employés communaux se chargent régulièrement de cette collecte qui représente 80 m3 de déchets par mois sur la commune avec un pic au printemps et à l'été à cause de la hausse de la fréquentation touristique. Nous avons pris l'initiative de nettoyer bénévolement les endroits les plus concernés et les plus difficiles d'accès, et nous n'aurions pas imaginé remplir des sacs

et des sacs de déchets de toutes sortes laissés au hasard des chemins.

En deux mois, 35 sacs ont été ramassés rien que sur les rives de Bilieu, hors camping.

Quelques constats : n'importe quel animal meurt après avoir ingéré une capsule de bière ou un débris de canette ; les tessons de bouteilles sont responsables de multiples coupures ; les couches culottes pleines sont des nids à microbes... insupportables à tolérer surtout en cette période virale. C'est pourquoi, nous aimerions créer un collectif de bénévoles pour nous aider dans cette action citoyenne.

Si vous êtes sensibles à notre démarche pour améliorer notre qualité de vie à Bilieu, merci de laisser vos coordonnées à la Mairie. Dans le futur, nous aimerions mettre en place une réelle stratégie de nettoyage pour lutter contre cette pollution qui affecte les femmes, les hommes, la faune et la flore.

Un grand merci à Christophe, notre garde champêtre, pour avoir partagé son expérience d'homme de terrain avec nous.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

AUX JARDINS DE LA CURIOSITÉ PARTAGÉE

Elles se sont déroulées comme chaque année le samedi 21 septembre à Bilieu , sur l'espace des Jardins de la Curiosité partagée.

80 personnes, de tous horizons, sont venues ce jour-là visiter ce beau lieu, se promener au milieu des jardins et des arbres fruitiers, se faire les muscles sur les appareils de fitness et bien sûr les enfants ont profité au maximum des nouveaux jeux en bois. Pour ceux qui avaient plus de temps le pique-nique était possible sur les tables installées à cet effet. Au programme un rallye photo : l'objectif étant de photographier le lieu, l'objet, le végétal correspondant à l'énigme donnée. C'est une famille de Le Pin et ses trois enfants qui a remporté le panier garni.

Parallèlement, chacun pouvait exercer son talent de photographe en présentant au Jury une photo originale du lieu, le gagnant voit sa photo éditée sur notre journal municipal . Départager les photos réalisées fut une tâche difficile . Voici donc les 3 premières photos du classement : sur la première nos gagnants se prennent pour des arbres, sur la 2ème les échasses se trouvent une autre destination et pour la 3ème les enfants naissent dans les choux c'est bien connu !

Nous vous donnons rendez-vous en Septembre 2021 pour d'autres aventures liées à notre Patrimoine.

Nadine CAMPIONE - Adjointe à la Culture



S'EST PASSÉ À BILIEU

8

CONNECTEZ-VOUS À ILLIWAP !

VOUS TENIR INFORMÉS DE CE QU'IL SE PASSE DANS LA COMMUNE



Suivez l'actualité de BILIEU en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application
illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la
barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via
le lecteur intégré

3

Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE
pour vous abonner à
l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront
disponibles dans le fil d'actualité de votre
application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de
téléphone, aucune
coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et
sans engagement

COLLECTE DES ORDURES

LES HORAIRES CHANGENT PENDANT LES FÊTES

- ◆ Collecte du vendredi 25 décembre avancée au mercredi 23 décembre.
- ◆ Collecte du vendredi 1 janvier avancée au mercredi 30 décembre.

ENQUÊTE

UN POINT POSTE ET UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS À BILIEU

Au mois de septembre, la mairie a envoyé aux Billantin-e-s un flyer afin d'obtenir leur avis sur la mise en place d'un Point Poste et d'un Distributeur Automatique de Billets.

Ce développement de services publics est un point de départ à la dynamisation de notre centre bourg. C'est aussi un moyen de pérenniser des événements locaux, notamment la vie associative, celle des commerces et l'installation d'un futur marché de producteurs. Enfin c'est un lien social de proximité avec les habitants qui n'ont pas forcément la possibilité de se déplacer.

Quel est le résultat ?

197 foyers ont répondu à cette enquête, soit quasiment 30% de la population.

Parmi ces retours 185 sont positifs et souhaitent voir aboutir ce projet, soit un taux de 85%.

26 retours sont négatifs (13%) et 3 sont mitigés (2%).

Où en sommes nous ?

Ces retours nous permettent de constater un avis favorable. À ce-jour, nous sommes en relation avec des prestataires pour la mise en place du distributeur. Nous commençons les démarches pour l'ouverture du point poste. Ce projet pourrait donc aboutir en 2021 après une étude financière précise.

Enfin, merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à cette enquête.

Nous nous sommes engagé-e-s sur un projet démocratique et nous serons amenés pendant ce mandat à vous consulter sur d'autres thématiques : votre avis compte !

ENQUÊTE POINT POSTE

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS



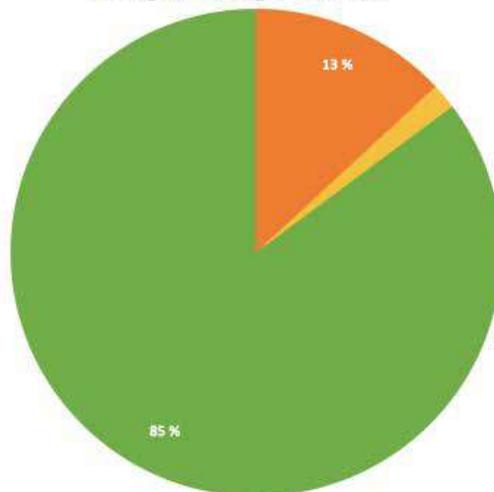
700 flyers « enquête » ont été distribués. Il y a eu 197 retours.

Soit un **taux de réponse de 28%** des billantins.



197 RETOURS

26 Négatifs 3 Mitigés 168 Positifs



PLAN LOCAL D'URBANISME

LE PLU A ÉTÉ APPROUVÉ

Le conseil municipal a approuvé le plan local d'urbanisme lors de sa séance du 7 novembre dernier. Il est désormais en vigueur sur le territoire communal.

Ce schéma d'urbanisme a été construit sur la base d'un important travail collectif, d'une large information et de nombreux échanges et concertations depuis 2017.

PLU - CONCERTATION

Rencontre agriculteurs	28 septembre 2017
1 ^{ère} réunion publique	9 février 2018
2 ^{ème} réunion publique	23 mars 2018
Rencontre acteurs éco	19 avril 2018
3 ^{ème} réunion publique	8 avril 2019
Démarrage exposition	16 mai 2019
Permanences élus	20 avril 2019 26 avril 2019 4 mai 2019 18 mai 2019

Le plan local d'urbanisme est un document tout à fait essentiel dans la vie d'une commune, d'une part parce qu'il régit l'urbanisme pour les particuliers sur le territoire communal et permet donc de répondre aux demandes d'autorisations qui sont déposées, mais également parce qu'il organise l'espace et traduit ainsi la volonté de la commune et de son assemblée délibérante d'aménager celui-ci afin de répondre aux besoins collectifs de la population dans le présent et dans l'avenir.

Cette vision prospective portée par le PLU a pris de plus en plus d'importance. Elle est là aussi pour protéger nos espaces agricoles et naturels, nos paysages, nos bâtiments remarquables. Nous protéger également par rapport aux aléas naturels. Le PLU est un moyen d'action pour rendre possible la mixité sociale, permettre l'implantation de commerces et de services, pour rapprocher ceux-ci du domicile et créer ou renforcer cette vie de village à laquelle nous aspirons.

Ce PLU s'inscrit néanmoins dans un cadre beaucoup plus large dont il dépend fortement. Ainsi, les lois nationales, le SCOT (schéma de cohérence territoriale) le PLH (plan local de l'habitat), le schéma de secteur du pays voironnais s'imposent à nous.

En particulier, ces autorités nous imposent :

- ◆ De limiter fortement les surfaces constructibles
- ◆ De concentrer 50 % des nouveaux logements dans et autour du centre bourg
- ◆ Que ces logements à construire ne soient plus majoritairement des villas individuelles

Notre PLU a donc été construit dans ce contexte supracommunal et il est un compromis entre nos aspirations locales et les exigences des institutions qui nous sont supérieures. En cela, il est la traduction de ce qu'il est convenu d'appeler l'intérêt général.

PLU - PROCÉDURE

Approbation du PLU	16 novembre 2012
Annulation du PLU	18 juillet 2016
Délibération d'élaboration	8 juin 2017
Débat du PADD	9 avril 2018
Décision DREAL non soumis à EE	13 août 2018
CDNPS discontinuité et rives du lac	25 juin 2019
Délibération d'arrêt	20 juillet 2019
Consultation des PPA	30 juillet 2019
Arrêté de mise à l'enquête publique	24 octobre 2019
Décision DREAL zonage EP	18 novembre 2019
Enquête publique	Du 20 novembre 2019 au 2 janvier 2020
Rapport du commissaire enquêteur	4 février 2020

**LE PLU EST CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET
DE LA COMMUNE OU EN MAIRIE.**

LES RENTRÉES



C'était une rentrée de septembre presque normale, avec l'effervescence d'une nouvelle aventure qui commence, les premiers pas des tout petits dans la cour des maternelles, les quelques pleurs (des enfants... et des jeunes parents émus !), les nouveaux cartables, les copains qu'on retrouve enfin après la grande pause estivale : il y avait de la joie dans l'air et l'espoir d'une légèreté qu'on retrouverait bientôt. Malgré les masques sur les visages des adultes, malgré la cour de récré séparée par des barrières qui matérialisent des zones pour que les groupes constitués par les enseignants ne se rencontrent pas... Oui, malgré toutes les contraintes sanitaires imposées toute la journée, à la garderie, à la cantine, en classe, à la récré, ce début d'année était bien joyeux tout de même. Le retour des vacances de la Toussaint a été plus compliqué... Il a fallu s'adapter à de nouvelles contraintes, notamment le port du masque par



tous les élèves dès le CP et des mesures sanitaires renforcées, pendant le temps scolaire bien sûr, mais aussi pendant le péri-scolaire (garderie et cantine) avec des répercussions sur le travail du personnel communal en termes d'organisation des services de la cantine et des groupes de la garderie mais aussi pour l'entretien des locaux de l'école.

Merci, vraiment, à tous les adultes qui travaillent à l'école, de leur implication sans faille et de leur souci constant du bien-être des enfants. Mais pour éclairer cette période assombrie par bien des soucis, les projets poussent malgré tout : celui par exemple d'agrandir la cantine et la garderie pour être en mesure d'accueillir un plus grand nombre d'enfants dans de bonnes conditions...

Martine Viénot,
2eme adjointe aux Affaires Scolaires

ACTIVITÉ CULINAIRE À L'ÉCOLE

Avec les pommes ramassées aux jardins de la curiosité partagée, les enfants ont cuisiné de la compote.



VOIRIE

UNE VOIE CENTRALE BANALISÉE ROUTE DE MONTFERRAT



La route de Montferrat n'a pas attendu le retrait des poteaux et des lignes électriques aériennes pour changer de mode de fonctionnement. Les usagers vont devoir s'habituer à cette nouvelle réglementation routière qu'est la chaussée à voie centrale banalisée, limitée à 20km/h.

Comme l'indiquent les panneaux qui ont été placés aux extrémités de cette zone qualifiée de voie douce, les véhicules motorisés doivent à présent s'écarter sur leur droite en cas de croisement, à condition qu'il n'y ait ni vélo ni piéton puisque ceux-ci sont prioritaires sur les deux bandes d'accotement.

A ceux qui pensent que ce mode de circulation est dangereux, je répondrais simplement que le danger ne viendra pas de la voie centrale banalisée, mais bien de la vitesse excessive de certains conducteurs.

David GARIN

3e adjoint au maire - en charge de la sécurité et de la voirie

DEVENEZ VOLONTAIRES !

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE DE BILIEU

Vous êtes volontaires, bénévoles et prêts à apporter votre aide à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance de la population en cas d'événement majeur, alors rejoignez la Réserve Communale de Sécurité Civile de Biliéu. Les premiers dossiers de candidature sont déjà arrivés et d'ici quelques semaines, ces précurseurs se verront confier leur toute première mission sur le terrain. Pour rejoindre les rangs de notre

réserve à Biliéu, rien de plus simple. Il vous suffit de vous rendre en Mairie pour remplir une fiche d'inscription. Un rendez-vous sera fixé pour vous rencontrer afin de répondre à d'éventuelles questions et vous remettre un dossier de candidature. Enfin, après l'étude de votre dossier et un entretien individuel, vous pourrez signer un contrat d'engagement pour rejoindre la Réserve Communale de Sécurité Civile de Biliéu.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CAMPAGNE DE COMPTAGE DE VÉHICULES

Après avoir effectué le comptage sur les deux départementales qui traversent notre commune au cours de l'été, le radar pédagogique a été installé du 08 au 30 septembre dans la montée du petit Biliou. Plusieurs riverains avaient signalé des allures souvent excessives (en particulier dans la descente) sur cette voie où la vitesse est limitée à 50 km/h. Alors que nous avons fait le choix d'abaisser temporairement la vitesse maximale à 30 km/h, force est de constater que les relevés ont montré un respect de la vitesse chez une très grande partie des usagers.

À nouveau pour vérifier le flux des véhicules et les vitesses élevées dénoncées par les riverains, le radar pédagogique a pris place du 01 au 18 octobre, sur la route du Tissage au niveau de la zone limitée à 30 km/h. Cette fois, les résultats sont plutôt mauvais puisque les relevés ont mis en exergue un pourcentage élevé de véhicules ne respectant pas la vitesse maximale. À présent c'est à vous, automobilistes qui empruntez la route du tissage, de lever le pied sur cette portion et de contribuer ainsi à la sécurité de tous.

TRAFIC MOYEN HEBDOMADAIRE DE LA MONTÉE DU PETIT BILIEU

Nombre de véhicules empruntant la montée du Petit Biliou (descendant en direction du lac)	Nombre de véhicules empruntant la montée du Petit Biliou (remontant en direction du bourg)
1277 véhicules par semaine, soit une moyenne de 182 véhicules par jour	667 véhicules par semaine, soit une moyenne de 95 véhicules par jour



TRAFIC MOYEN HEBDOMADAIRE DE LA ROUTE DU TISSAGE

Nombre de véhicules empruntant la route du Tissage (descendant en direction du centre-bourg)	Nombre de véhicules empruntant la route du Tissage (remontant en direction du cimetière)
1286 véhicules par semaine, soit une moyenne de 184 véhicules par jour	1503 véhicules par semaine, soit une moyenne de 215 véhicules par jour



MOBILISATION DE NOS AGENTS MUNICIPAUX

BILIEU N'ÉCHAPPE PAS À LA PROLIFÉRATION DE L'AMBROISIE



L'ambrosie est devenue un véritable fléau impactant le rendement des cultures mais surtout la santé publique.

Cette plante envahissante, dont le pollen est fortement allergisant, est en pleine expansion dans la région

Auvergne-Rhône-Alpes et ses lieux de prédilection sont incontestablement les parcelles agricoles, les terrains vagues et les bas-côtés des routes.

Si c'est à l'échelle départementale que la lutte est désormais engagée, les communes ont également leur rôle à jouer. Cette année, l'ambrosie s'est développée un peu partout sur notre commune et nos agents ont dû, à plusieurs reprises, intervenir pour détruire cette plante et ainsi enrayer sa propagation.

ENTRETIEN DU CHEMIN DES COCHETTES

Afin de limiter le ruissellement provoqué par les pluies abondantes, il est indispensable d'entretenir les chemins et surtout leurs fossés.

Le chemin des Cochettes, de par sa position géographique et sa forte pente doit faire l'objet de la plus grande attention pour qu'il ne se transforme pas en une véritable coulée de boue.

Cette année, ce sont plusieurs tonnes de terre qui ont été retirées lors d'une opération de curage menée par nos agents, afin que les fossés du chemin des Cochettes retrouvent leur capacité à absorber le maximum d'eau en cas d'événements pluvieux majeurs.



CCAS

ET SI ON PARLAIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ?

Bien qu' étant une instance de la commune, le CCAS a son fonctionnement propre : son conseil, son budget. 11 Membres composent cette association : Monsieur le Maire qui en est le président, 5 élus, 5 citoyens de la commune.

Pour ce mandat le CCAS est composé de :

- ◆ Monsieur le Maire
- ◆ Nadine CAMPIONE, adjointe
- ◆ Gisèle THIÈRE, conseillère municipale
- ◆ Cathy AGARLA, conseillère municipale
- ◆ Kévin BREVET, conseiller municipal
- ◆ Danièle GUERAUD PINET, conseillère municipale
- ◆ Christiane COQUELET, billantine
- ◆ Françoise MATMOUR, billantine
- ◆ Annie LAJOINIE, billantine
- ◆ Marc DHIEN, billantin
- ◆ Olivia MARTINEZ, billantine

Les actions du CCAS sont multiples

- ◆ aide à la personne sous des formes différentes, cela peut aller du simple conseil administratif aux aides ponctuelles financières.
- ◆ participation, en fonction du quotient familial, au centre de loisirs de Juillet.
- ◆ repas des anciens.
- ◆ colis de Noël.

Son rôle a été important lors de la période de confinement envers les personnes seules et isolées : contact téléphonique, courses, médicaments...

Le budget du CCAS est alimenté par

- ◆ une subvention de la commune
- ◆ une vente de fleurs
- ◆ une activité festive

Cette année, malheureusement tout cela n'a pu se faire à cause de la pandémie. Nous espérons que 2021 sera plus propice à toutes ces activités et que nous pourrons vous y accueillir nombreux.

Nos dernières décisions

- ◆ une permanence du CCAS se tiendra en Mairie tous les 2ème jeudis du mois, de 9h30 à 11h30 soit le jeudi 10 décembre pour la première (si les conditions sanitaires le permettent).
- ◆ repas des anciens : le samedi 5 juin 2021.
- ◆ les colis seront distribués entre le 15 et le 23 décembre 2020.



MOBILITÉS - COVOITURER DANS LE PAYS VOIRONNAIS

AVEC M'COVOIT-LIGNES+

+ d'infos sur
<https://www.lignes-plus-m.fr/>
L'assistance
téléphonique est par
ailleurs joignable
gratuitement 7 jours
sur 7 pour tout
renseignement ou
inscription au service
(6h-21h du lundi au
vendredi et 9h-20h le
week-end,
au 04-81-69-50-10)

CÔTÉ PASSAGER

- ◆ Il se rend à l'arrêt M'Covoit – Lignes+ le plus proche puis fait sa demande de trajet via l'application dédiée, par SMS (06-44-64-42-73) ou par téléphone.
- ◆ Lorsqu'un conducteur s'arrête, le passager saisit le code du conducteur. M'Covoit – Lignes+ est notifié du trajet en cours et les usagers identifiés.
- ◆ Une fois arrivé à destination, le passager descend et le conducteur est automatiquement indemnisé.

COTÉ CONDUCTEUR

- ◆ Avant de démarrer, le conducteur indique sur l'application son trajet et les arrêts devant lesquels il passe. Il n'est néanmoins pas obligé d'utiliser l'application pour prendre des passagers M'Covoit – Lignes+ et peut simplement se fier aux panneaux lumineux.
- ◆ L'application et/ou les panneaux dynamiques situés en bord de route préviennent le conducteur si un passager attend à un arrêt.
- ◆ Si un passager est annoncé au prochain arrêt de covoiturage, le conducteur s'arrête à l'arrêt, récupère le passager qui lui donne son code conducteur ou son numéro de téléphone s'il n'est pas encore inscrit au service.
- ◆ Le conducteur repart, dépose le passager à l'arrêt prévu et perçoit automatiquement l'indemnité correspondante.

LE RÉSEAU CÔTÉ VOIRONNAIS - VOIE RÉSERVÉE SUR L'A48

Ici, M'Covoit – Lignes+ a pour objectif principal de simplifier les trajets entre le Voironnais et la Métropole. La voie réservée sur l'A48 contribuera à l'efficacité du dispositif. Du péage de Voreppe à la bifurcation A48/nationale RN481 à Saint-Egrève. Une portion de 8 km dès la fin des travaux de l'A480. Dès la fin du mois, en cas de congestion, la voie de gauche sera réservée aux covoitureurs et plus généralement à toutes les voitures transportant au moins 2 personnes, aux taxis

(même vides) et aux véhicules dotés de la vignette Crit'Air zéro émission (véhicules 100% électriques ou hydrogène). Un losange blanc affiché sur un panneau lumineux signalera le passage en voie réservée. La vitesse devient alors limitée à 50 km/h pour l'ensemble des voies de circulation. Un outil de sensibilisation pédagogique est mis en place afin d'aider les automobilistes à la bonne utilisation de la voie.

COVOITURER EN TEMPS DE COVID

La recrudescence du virus n'est pas un obstacle au covoiturage mais elle implique de respecter certaines précautions. Les autorités ont justement formulé des mesures à respecter pour les trajets effectués en covoiturage : le covoiturage est autorisé, quel que soit le type et le motif du déplacement. Le port du masque est obligatoire,

pour le conducteur comme pour les passagers, pour toute personne de plus de 6 ans. Le véhicule peut accueillir un passager à l'avant et, à l'arrière, un maximum de deux passagers par rangée de sièges. Un conducteur peut refuser l'accès à son véhicule à un passager ne portant pas de masque.



copyright - SMMAG - dossier de presse du 21.09.2020

MOBILITÉS - REZO POUCE

UNE PLATE-FORME D'AUTOSTOP GRATUIT ET SÉCURISÉ



En lien avec les autres communes du tour du lac, la commune de Biliou est en train de rejoindre le Rezo Pouce, une plate-forme d'autostop gratuit et sécurisé pour les trajets du quotidien dans le Pays Voironnais. Son fonctionnement est accessible à tous, connectés ou non, jeunes ou moins jeunes, conducteurs ou passagers. En roulant à plusieurs dans une même voiture, vous diviserez votre impact carbone tout en passant un bon moment, en toute convivialité et solidarité. Nos jeunes et moins jeunes, sans moyens de transport, pourront ainsi rompre leur isolement et se déplacer ; les actifs, dont 85 % prennent leur voiture pour aller travailler, pourront instaurer des habitudes de déplacement plus écologiques et agréables

Une réunion rassemblant les communes du tour du lac sera organisée dès que possible pour vous tenir informé-e-s et vous en expliquer concrètement le fonctionnement.

+ d'infos sur <https://www.rezopouce.fr/>



copyright - Flore Viénot

LES DÉCHETS VALORISÉS DANS LE PAYS VOIRONNAIS

RESSOURCERIE

La Ressourcerie du Pays Voironnais récupère les objets dont vous voulez vous séparer pour les valoriser, les revendre à petits prix et leur offrir une 2e vie. Vêtements, électroménager, Hi-fi, jouets, outillages, livres, vaisselle, bibelots, meubles, vélos... tous les objets sont bons à donner s'ils sont en état. Pour faciliter les dons, la Ressourcerie vous propose des permanences sur deux déchèteries de 14h à 16h30 :

- ◆ le jeudi 10 décembre à Montferrat
- ◆ le jeudi 17 décembre à Rives.

Plus d'informations

www.paysvoironnais.com ou Facebook
La Ressourcerie du Pays Voironnais

Horaires de la Ressourcerie

2 sites sont à votre disposition (actuellement uniquement pour le dépôt des objets)

- ◆ Le site de La Buisse
Dépôts d'objets : les mercredis et samedis de 8h à 17h15 et les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 13h30.
Fermeture les jours fériés, les 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.
- ◆ Le site de Tullins (Passiflore)
Dépôts d'objets : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin de 8h30 à 12h15.
Fermeture les jours fériés et du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus.

VALORISEZ VOS DÉCHETS VERTS CHEZ VOUS !

Le broyage permet de réduire de moitié le volume des déchets végétaux de votre jardin et de les valoriser sous forme de paillage ou de compost, tout en limitant vos trajets en déchèterie. Pour vous aider dans cette démarche, le Pays Voironnais vous propose une subvention pour l'achat mutualisé d'un broyeur de végétaux. La prise en charge pourra s'élever de 25 à 40% du prix d'achat par broyeur neuf, dans la limite de 500€ TTC, selon le nombre de foyers participants (groupement de 2 foyers minimum).

Pour consulter et télécharger les documents nécessaires :

www.paysvoironnais.com rubrique Déchets / Réduire ses déchets / Broyer ses végétaux.

CONSOMMONS LOCAL

LA CAPV ET LE DÉPARTEMENT NOUS Y INVITENT !

DISPOSITIF "EN BAS DE MA RUE"

Le Département de l'Isère soutient ses commerces



VOS COMMERÇANTS SONT OUVERTS SUR :
www.enbasdemarue.fr

CCI NORD ISÈRE CCI GRENOBLE Groupama

DÉJÀ PLUS
DE 16 500
PRODUITS SONT EN
LIGNE ET 270
ADHÉRENTS
ONT REJOINT
LE MOUVEMENT !

- ◆ Quelques clics suffisent pour créer une boutique en ligne, et ainsi être visible 24h/24, tout en mettant en place le drive et la livraison à domicile simplement.
- ◆ La plateforme s'adresse à l'ensemble des commerçants et elle est mise à disposition gratuitement pour toutes les activités de vente de proximité.
- ◆ Il n'est demandé aucun engagement sur la durée de la part des commerçants.

LANCEMENT D'UNE PLATEFORME DE E-COMMERCE EN PAYS VOIRONNAIS

Le Pays Voironnais se mobilise pour le commerce de proximité avec le lancement d'une plateforme de e-commerce www.paysvoironnais.shop.

Le Pays Voironnais met à disposition de l'ensemble des commerçants, artisans de vitrine, restaurateurs, prestataires de services et producteurs du territoire, un site leur permettant de vendre leurs produits ou services en ligne. Celui-ci est proposé gratuitement et sans engagement pour les commerçants pendant la première année. Cette plateforme de « click and collect » est dotée d'un service de paiement en ligne et d'un système optionnel de livraison à domicile. Pour faciliter la prise en main de l'outil, le Pays Voironnais propose également un suivi individuel et personnalisé des commerçants par trois

animateurs e-commerce, spécialement recrutés pour l'occasion. Vous êtes commerçant et vous êtes intéressé contactez le Pays Voironnais.

contact : economie@paysvoironnais.com

04 76 27 94 30

possibilité d'inscription en ligne directement sur www.paysvoironnais.shop

Vous êtes habitant et vous souhaitez soutenir vos commerçants de proximité, n'hésitez plus rendez-vous régulièrement sur www.paysvoironnais.shop, de nombreux produits vous sont proposés.



DÉJÀ 130 COMMERCE ET PLUS DE 2000 PRODUITS ET SERVICES EN LIGNE !

GE ... ET NOUS AUSSI 

Ô VERRE À SOI

Certains évènements annulés, d'autres en projet pour plus tard.

Nous avons déployé des efforts ces derniers mois pour promouvoir du lien social et culturel à Bilieu avec des séances d'anglais, des conférences sur la culture chinoise ou la langue des signes, des concerts et spectacles, etc. Mais la pandémie continue et nous sommes face à un nouveau confinement.

Les séances d'anglais ont eu un grand succès jusqu'à leur suspension fin octobre suite au nouveau confinement. Après le concert de Ca Joue, qui avait lieu avec une limite de trente places et un public enthousiaste, la décision de fermeture des salles de spectacle publiques a annulé le concert de JessandWest, prévu pour le 7 novembre, et la soirée mondée en collaboration avec Regards Billantins le 28 novembre. Nous prévoyons pourtant plusieurs activités pour 2021 si la situation s'améliore ; les horaires et le nombre de personnes accueillies dépendront des décisions des collectivités. Toutes les soirées seront à entrée LIBRE avec une collecte au chapeau pour les artistes. Voir l'agenda.

Notre A.G. est prévue pour janvier (si autorisé) et nous espérons trouver des forces vives pour le nouveau C.A.

Nous aimerions aussi ouvrir, à un horaire chaque semaine qui pourrait convenir aux jeunes de 14 à 18 ans, un espace où ils pourraient venir jouer à des jeux de société, écrire et monter des sketches ou des pièces, s'essayer à la musique, la poésie et d'autres activités créatives et juste en profiter pour être ensemble. Parlez-en à vos enfants.

Pour être informé-e-s de nos activités, porter candidature au C.A. ou nous joindre pour parler d'un projet, envoyez un mail à l'adresse ci-dessous.

Pour l'association, Gregg West, secrétaire.

Ô Verre à Soi Bilieu
greykwest@free.fr



L'ADMR À VOTRE SERVICE

C'est un service à la personne composé de 10 bénévoles, 20 salariés et 170 bénéficiaires. Les intervenantes à domicile sont formées à toutes demandes spécifiques (ménage, repassage, courses, lever, coucher, toilettes....). Son action s'étend aussi pour les gardes d'enfants, l'accompagnement dans des structures médicales et autres prestations. Dernièrement, deux nouvelles bénévoles charavinoises ont rejoint le groupe et ont en charge l'établissement des dossiers des clients et bénéficiaires. L'Association recherche toujours des bénévoles, en particulier pour la préparation des dossiers sur la commune de Bilieu. Si vous avez quelques heures disponibles et si vous montrez de l'intérêt pour le contact humain, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Christiane Pérot

ADMR - chargée de communication
admrdulacbleu@fede38.admr.org
06 02 71 47 13

ART MOUVEMENT EXPRESSIVITÉ

L'Atelier AME a redémarré ses cours de Peinture et Dessin de fin Septembre aux vacances de Toussaint. L'arrivée de nouvelles personnes tant adultes qu'enfants, enthousiastes à retrouver une activité d'expression artistique augurait un bon départ pour notre Atelier.

Malheureusement, cette nouvelle période de confinement nous a amenés à cesser les cours avec regret. Nous espérons pouvoir les reprendre au plus tôt, voire en début d'année 2021.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, l'inscription est possible en cours d'année.

L'Atelier AME propose diverses techniques de Peinture & Dessin et vous accueille dans une ambiance chaleureuse et amicale. L'enseignante donne un accompagnement personnalisé à chacun dans son projet de création et dans la technique de son choix.

Venez DESSINER & PEINDRE et retrouver le plaisir de vous exprimer librement.

Inscription & Horaires

Les séances de l'atelier sont Salle

VERCORS – Mairie de BILIEU

- ◆ Le lundi de 17h30 à 20h pour les Adultes et jusqu'à 19h pour les jeunes.
- ◆ Le mercredi de 14h à 16h30 pour les Adultes et jusqu'à 15h30 pour les jeunes.
L'adhésion à l'association est de 15€.
Le coût par trimestre pour 10 séances est :
- ◆ Adultes : 130€ ou 90 € pour une carte de 6 séances à utiliser dans le trimestre
- ◆ Adolescents : 90€ ou 55€ pour une carte 6 séances à utiliser dans le trimestre.

Pour tout renseignement,

Florence ESCAICH : 06 72 81 40 22

Vous pouvez consulter son site

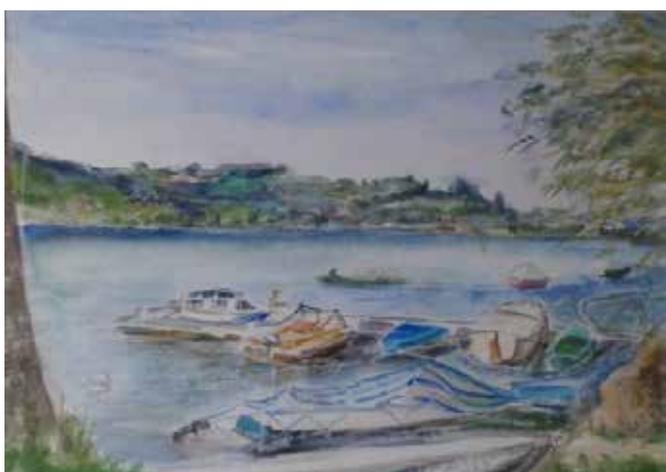
floescaichpaquien.wixsite.com/38850

CLUB SOURIRE DE L'AGE D'OR

Fort de ses 48 adhérents, le Club Sourire de l'âge d' Or, a abordé 2020 avec enthousiasme pour programmer ses diverses activités.

Rapidement, le confinement du mois de mars nous a contraints d'arrêter tout projet mais aussi les réunions de discussion et de jeux devenues hebdomadaires. Dès que nous en avons eu la possibilité, début septembre, nous nous sommes retrouvés pour échanger et pour jouer. Pour nous, c'était très agréable de mettre en place ce lien social qui nous avait tant manqué, même si certains d'entre nous ont préféré attendre des jours meilleurs. De plus nous intégrions une salle entièrement rénovée, lumineuse et spacieuse : la salle Pinea, située derrière "Ma Petite Epicerie" Qu'en sera-t-il demain ? Bien sûr, en grande partie cela nous échappe. Cependant, en ce qui nous concerne, nous avons la volonté farouche de mettre en oeuvre, dès que nous le pourrons, de nouvelles rencontres dans le respect des gestes barrières. Vous qui, peut-être, avez du temps libre, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous avons besoin de vous et de vos idées pour que notre avenir proche soit à nouveau plein de promesses (40ème anniversaire, nouvelles activités...)

Marc DHIEN - 04 76 55 68 99



UNE RUBRIQUE POUR PARTAGER NOS PASSIONS

XAVIER COQUELET ET "L'ARBRE DES CENT COLLINES"

À l'occasion de la sortie de son livre "L'Arbre des cent collines", nous avons rencontré Xavier Coquelet.



Qu'est-ce qui vous a amené à écrire ce livre ?

J'avais envie, parmi toutes les choses qui m'intéressent, de focaliser mon attention sur un « truc » précis que j'approfondirais. Il se trouve que les arbres sont les êtres vivants que je connais le mieux : je suis jardinier et accompagnateur en montagne.

J'ai décidé de me pencher sur les arbres du pays vironnais. Tous les arbres, dans tous leurs états, qu'ils soient fruitiers, d'ornement ou sauvage, quelle que soit leur manière d'être vivants et d'habiter notre coin. Ils sont à l'origine de notre vie : sans arbres pas d'humains...

Quels sont les arbres remarquables à Biliou ?

Je ne connais pas d'arbre vraiment remarquable à Biliou. Toutefois il y en a de très beaux qui accompagnent la vie des hommes depuis très

longtemps, dans ce qu'on appelle l'ethnobotanique. Les châtaigniers des bords de chemins, dans les vergers, plantés depuis des années : on en tirait de la farine (qui a sauvé de la famine), du bois de construction, des piquets que l'on voit encore dans les champs.

Les frênes, un peu partout, utilisés fréquemment pour faire des manches d'outils, pour nourrir les bêtes. Et, avant l'utilisation du métal, autour de l'an Mille, on en faisait des armes (lances, arcs et flèches et même poignards!)

Les hêtres aussi, le meilleur des bois de chauffage : il y en a quelques uns magnifiques dans le bois au-dessus du stade.

Et puis les tilleuls, l'arbre d'ombrage dans les jardins : les fleurs en tisane et le bois pour sculpter. Il y a aussi un cèdre pleureur devant la mairie qui, un peu plus vieux, pourrait atteindre 10 mètres d'envergure s'il avait plus de place.

Dans votre livre, sans tout dévoiler, avez-vous des passages préférés ?

Ah oui ! Il y a d'abord l'énumération des arbres. Au départ, je ne voulais pas faire de descriptifs de tous les arbres parce que c'est ce qu'on trouve dans de nombreux ouvrages consacrés aux végétaux de la région. Et puis, finalement, c'est venu tout seul et je me suis fait plaisir en y mettant de l'humour et du «local». Par exemple pour le buis, j'ai mis en évidence le fait qu'il sert à la fois pour les chasseurs (qui en font des appeaux pour attirer les animaux chassés) et aussi pour les animaux qui s'y cachent (pour échapper aux chasseurs) !

Il y a aussi le passage sur la musique des arbres. En tant qu'accompagnateur j'aime proposer aux enfants de faire un concert de la musique des arbres. Un jour je me suis fait opérer de l'épaule, et lors de mes nuits où j'étais obligé de dormir assis, j'écoutais de la musique. Ainsi, une nuit, j'ai imaginé de gros hêtres en train de danser, j'ai assisté à une symphonie de la forêt ! C'est peut-être l'effet des médicaments....mais je crois que je suis capable de penser ce genre de choses sans médicaments !



LA NAISSANCE DE L'EQUIPE DE MÉDIATION ANIMALE

Nous sommes trois élus billantins, Cathy, Sophie et Jérémie, engagés dans le développement du bien-vivre ensemble et du bien-être des habitants de notre village.

Au-delà de notre mandat dédié aux billantins et aux billantines, notre passion commune des animaux nous a amené-e-s à créer EMA : l'Equipe de Médiation Animale.

Notre objectif est de contribuer au bien-être et à la protection des animaux de Biliou, qu'ils soient animaux de compagnie ou animaux de la faune sauvage.

Nous partageons la conviction que nous vivons dans un éco-système dont les animaux font intégralement partie et qu'à ce titre nous leur devons respect et protection. Nous refusons une relation de domination envers l'animal car nous considérons que chaque être vivant doit être respecté.

INFORMER ET SENSIBILISER

Nous souhaitons sensibiliser nos concitoyens sur tout sujet en lien avec le bien-être et le respect de l'animal. Ainsi, le Petit Billantin consacrera 2 pages à chaque édition aux animaux, ces « autres billantin-e-s » : leur mode de vie, leurs besoins, ce qu'ils nous apportent, ce que nous pouvons leur apporter.



Nous organiserons également des événements avec les billantins et les billantines en lien avec la protection de la nature et des animaux. Par exemple, cela pourra être une sortie sur Biliou pour boucher tous les pièges dans lesquels s'engouffrent les oiseaux pour faire leur nid (poteaux creux et étroits...)

INTERVENIR GRÂCE À LA MÉDIATION

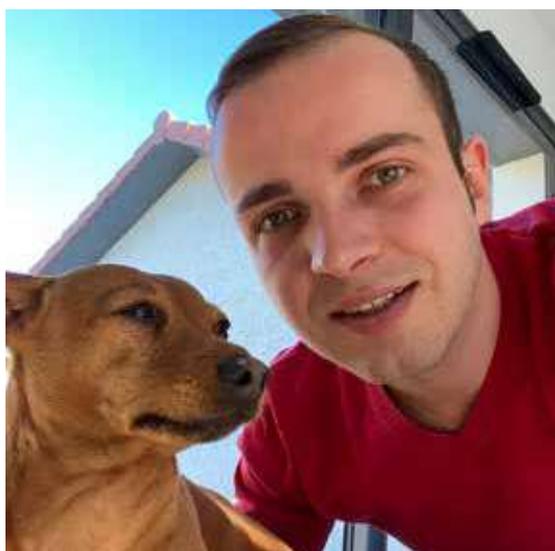
Comme dans toute commune, nous recevons en Mairie des appels concernant les animaux du village.

- ◆ Signalement sur des conditions de vie non conformes aux besoins de l'animal
- ◆ Aboiements ou autres désagréments causés par des animaux
- ◆ Chiens/chats errants

Notre équipe pourra intervenir et entrer en contact avec les propriétaires des animaux : notre posture de médiation sera guidée par l'écoute et la bienveillance. Nous rechercherons des solutions qui conviennent à toutes les parties. Si notre action est insuffisante et n'ayant pas de pouvoir officiel, nous aurons recours, le cas échéant, aux personnes légitimes pour intervenir : garde champêtre, gendarmes...

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et envies concernant les animaux de Biliou et si vous souhaitez vous investir davantage, nous sommes bien sûr prêts à vous accueillir au sein d'EMA !
Pour cela, envoyez un mail à : mairie@ville-biliou.fr
ou appelez au 04 76 06 62 41

JÉRÉMIE & HARIBO



A chaque Petit Billantin nous diffuserons des photos et interviews de billantin-es qui prennent soin de leurs animaux. Envoyez-nous un mail sur mairie@ville-billieu.fr avec une photo de vous et de votre animal et répondez aux questions sur le modèle ci-dessous !

Présentez-nous votre animal ?

Haribo est un Pinscher de 8 ans, très actif et qui a un besoin impérieux de se dépenser ! mais il est avant tout hyper affectueux et reconnaissant. Son regard est très communicatif ce qui le rend fusionnel avec les humains. Il sait très bien se faire comprendre... il est par nature déterminé, très futé et sa petite taille ne l'empêche pas d'être protecteur. Bon, comme les humains, il a aussi quelques défauts : il est jaloux, un brin possessif !

Que vous apporte-t-il ?

Haribo fait partie de notre famille, il occupe une place importante au sein du foyer. Il ressent toutes les émotions et sait très bien apporter des moments de joie comme des temps d'apaisement.

Que souhaitez-vous pour les animaux ?

Je souhaite que les humains prennent conscience qu'un animal ne demande qu'à être aimé. Depuis 2015, ils ne sont plus considérés par la justice comme un « bien meuble » mais comme « un être vivant doué de sensibilité ». Cependant le constat est trop alarmant : abandon et maltraitance ne font qu'augmenter. Je voudrais qu'une reconnaissance de la personnalité juridique de l'animal soit adoptée.

En effet, pour mieux les défendre, la loi doit désormais leur conférer des droits fondamentaux, ceux qui sont donc reconnus aux « personnes ».

La dernière campagne de la fondation 30 millions d'amis dit : « la peine de mort n'existe plus, sauf Nous sommes trois élus billantins, Cathy, Sophie et Jérémie, engagés dans le développement du bien-vivre ensemble et du bien-être des habitants de notre village.

SOPHIE & TANA



Présentez-nous votre animal ?

Tana est une femelle épagneul breton qui a 14 ans. Tana est très proche de nous, très affectueuse et joueuse. Elle assouvit son instinct de chasse en faisant de longues balades dans les chemins et les bois depuis qu'elle est toute petite ! Elle a toujours eu un grand besoin de se dépenser... Mais maintenant je dois la ménager et tenir compte de son âge en réduisant ses sorties... comme nous les humains, elle a de l'arthrose en vieillissant !

Que vous apporte-t-il ?

Tana est un vrai rayon de soleil dans la maison, elle nous apporte beaucoup de joie, tout simplement ! Et, c'est indéniable, la présence de Tana m'apaise quand je suis stressée...

Que souhaitez-vous pour les animaux ?

Particulièrement pour les chiens, j'aimerais que leur maître leur offre ce qui leur fait le plus de bien : des sorties, des promenades, des jeux...

et pas que pendant le confinement.

Et surtout, que plus aucun chien ne soit attaché en permanence au bout d'une chaîne... Pour moi, c'est de la pure cruauté.

CATHY & PAULA



Présentez-nous votre animal ?

Ma poule s'appelle Paula, elle est futée et très sociable, elle a environ 4 ans.

Que vous apporte-t-il ?

Elle m'apporte une compagnie au jardin parce qu'elle «parle beaucoup». Et bien sûr... Elle m'apporte des oeufs !

Que souhaitez-vous pour les animaux ?

Que nous fassions tout ce qui est possible pour les rendre heureux.

PROTEGEONS NOS CHATS

POINT SUR LA STERILISATION ET LE PUCAGE

Nous sommes nombreux à Biliou à être propriétaire d'un ou plusieurs chats. À titre informatif nous souhaitons rappeler la législation les concernant.

Depuis une première loi en 2012 (article L 212-10 du code rural) et un rappel le 28/01/2020, les chats doivent être obligatoirement pucés afin de permettre rapidement l'identification de son propriétaire, ceci afin de lutter contre les abandons. L'amende est de 135 euros si le chat n'est pas pucé. La stérilisation n'est pas obligatoire mais elle est fortement conseillée. Elle permet de rallonger l'espérance de vie de nos chats d'après les vétérinaires. Rappelons qu'une chatte non stérilisée peut donner naissance à 3 portées par an de 6 chatons. Les chats non stérilisés se battent et marquent leur territoire en créant parfois des nuisances. Un point important : attention au collier avec médaille que vous seriez tenté-e-s de mettre autour du cou de votre chat ! Il peut représenter un vrai danger d'étranglement ! Privilégiez le puçage qui vous permettra de retrouver votre chat facilement...

LES POULES...

ET LE CONFINEMENT !

Le confinement...et le reconfinement ont amené de nombreuses personnes à adopter des poules : pour s'occuper, pour occuper les enfants (bonne ou mauvaise idée ?) et surtout pour avoir des œufs frais...

Ces bonnes raisons ne doivent pas nous faire oublier que la poule est un être vivant et donc sensible, et qu'il est nécessaire d'en prendre soin ! Voilà quelques informations qui seront utiles aux nombreux heureux propriétaires de poules ! L'hiver arrive, comme pour tout animal, il faut leur prévoir un abri où elles peuvent se réfugier. Leur eau devra être changée régulièrement et surtout il faudra bien vérifier qu'elle ne soit pas gelée. La période la plus difficile à vivre pour les poules est l'été : il faut le savoir, la chaleur peut être mortelle pour nos poules. Si elles supportent plutôt bien le froid et la pluie, les fortes chaleurs peuvent leur être fatales.

GESTION DES CHATS ERRANTS

Dans le cadre de la volonté de la ville de Biliou de mener une politique durable et respectueuse de la condition animale et de l'environnement, une convention avec la fondation Clara a été signée pour 3 mois (période test).

Cette convention vise à capturer, pour les stériliser et les pucer, des chats errants sur la commune. Les chats errants sont des chats non identifiés et sans propriétaire. Le but est évidemment de limiter la prolifération des chats et de veiller ainsi à une meilleure acceptation par la population de leur existence. Si vous avez connaissance d'une telle situation, n'hésitez pas à nous faire signe. Nous vous tiendrons au courant du résultat des opérations menées sur la période test.

Il leur faut absolument de l'ombre ventilée, de l'eau fraîche et changée régulièrement. Le mieux est encore un coin d'herbe à l'ombre sous les arbres aux heures les plus chaudes, c'est d'ailleurs ce qu'elles font spontanément à l'heure de la « sieste ». Surtout pas de toit en tôle et un espace restreint.

Enfin si vous prévoyez d'en adopter pour avoir des œufs, n'oubliez pas qu'une poule vit 10 ans et plus et qu'à partir de 4 ans la ponte devient irrégulière pour s'arrêter vers 6-8 ans.... Il faudra alors en prendre soin jusqu'à leur mort, sans attendre en retour les merveilleux œufs qu'elle vous avait généreusement offerts jusqu'alors !

LA VOIX DE LA MAJORITÉ

Chères Billantines, Chers billantins,

Nous traversons de nouveau une période de confinement. Elle est peut-être encore plus difficile que la première car nous réalisons maintenant que la pandémie de Covid 19 sera dans notre quotidien pour plusieurs mois et que nombre de nos proches sont touchés.

Dans ce contexte, le maire, ses adjoints et toute l'équipe municipale sont mobilisés pour gérer et organiser les contraintes sanitaires qui s'appliquent, notamment à l'école et pour maintenir un accueil de qualité des services publics.

En parallèle, les projets de l'équipe avancent, et même certains, malgré le confinement, ont pu aboutir comme par exemple le projet d'accueil petite enfance à l'espace La Sure et le lancement des systèmes d'alerte et de communication par la mairie (Illiwap et envoi de SMS).

La création d'une agence postale dans le bâtiment de la mairie sera aussi bientôt un atout pour notre village.

Nous portons une attention particulière à la participation citoyenne : elle sera mise en oeuvre par le biais d'ateliers thématiques qui seront mis en place dès que le contexte le permettra.

La période que nous traversons nous montre à quel point nous avons besoin de nous retrouver, d'échanger, de passer ensemble des moments sportifs, culturels ou simplement conviviaux dans le cadre des associations billantines ou en dehors.

La volonté de notre équipe est de pouvoir renforcer nos liens par des équipements publics adaptés aux besoins de chacun et avec un accès facilité par la création de chemins piétons.

Le cœur de notre village retrouvera son activité et nous œuvrons ensemble avec enthousiasme pour lui redonner toute l'animation qu'il mérite !

LA VOIX DE L'OPPOSITION

Nous remercions tous les Billantin(e)s qui nous ont soutenu lors des dernières élections municipales.

Ayant pris acte de la décision du Tribunal Administratif, nous prenons l'engagement tout au long de ce mandat de nous investir pour rassembler la population Billantine plutôt que la diviser et défendre l'intérêt général en toute transparence et équité. Le Plan local d'Urbanisme approuvé. Nous avons voté contre ce PLU lors du conseil municipal du 07 novembre dernier car nous sommes en désaccord sur certains points tels que :

- ◆ La densification extrême du Centre Village avec la création de 4 zones d'aménagement qui vont « rurbaniser » notre commune et créer des difficultés supplémentaires de circulation et de stationnement aux abords de l'école (pas de nouveau parking prévu)
- ◆ Des impacts inévitables sur les infrastructures dans les 12 prochaines années avec ces 110 nouveaux logements au minimum (agrandissement de l'école, de la cantine, des salles municipales, aménagement des routes et trottoirs: autant de dépenses non chiffrées et non planifiées dans le temps)
- ◆ Le projet d'aménagement du Petit Golfe

Un règlement intérieur pour encadrer les conseils municipaux : Ce dispositif vise à organiser et simplifier le fonctionnement des conseils municipaux, mais nous avons découvert la mise en place d'un règlement intérieur qui porte atteinte à l'expression démocratique (temps limité pour les questions orales des élus comme du public) et à la transparence de la communication (retransmission publique interdite).

Du personnel communal en plus : La Municipalité a décidé d'augmenter le nombre d'employés communaux de 14 à 16. Mais sans présentation des charges de travail ni même de chiffrage financier de cette décision, nous nous sommes abstenus, en soutenant cependant le projet de création d'une agence postale.

Formation des élus : En vu du vote du budget 2021, nous avons demandé et obtenu qu'une information sur le budget communal soit dispensée aux 18 conseillers municipaux.

L'article complet sur demande par mail à nouveaucappourbilieu@gmail.com

PARTICIPEZ !

ESPACE D'EXPRESSION LIBRE

Bienvenue dans cet espace d'expression libre, où vous pouvez partager vos trouvailles, vos idées, vos humeurs... Envoyez votre article à flore.vienot@ville-bilieu.fr

UN JARDIN SECRET

PAR LE FRUCTIVORE MÉLOMANE

Au fait, je ne devrais pas vous l'avouer. C'est comme les cueilleurs de champignons qui ne veulent pas indiquer les coins où ils trouvent leurs gourmandises. Mais je vais le dire quand-même. J'ai trouvé un coin, cultivé grâce aux agents de la mairie pour nous tous, où personne (ou presque) n'a l'air de venir pour cueillir les fruits. J'essaie de rester raisonnable. Je ne dirai jamais aux non-Billantins d'y aller par exemple. Et je ne cueille qu'une petite quantité de ce que j'y trouve afin de partager ce bonheur avec d'autres : framboises, groseilles, caseilles (un fruit hybride de cassis et groseilles), puis prunes, coings, poires

et pommes. Mais c'est sympa ce partage et vous l'avez peut-être deviné, c'est au jardin de la curiosité partagée que ce verger existe... puis, pour ceux qui s'y intéressent, il y a aussi sur place des lopins de jardin disponibles et octroyés pour des plantations et récoltes personnelles (voir <https://regardsbillantins.wix-site.com/lesjardins>), ainsi que l'eau et les outils nécessaires pour la culture. Sans parler de l'école de musique qui s'y trouve également (voir doremifasol.lac@gmail.com). Mais cela, c'est une autre culture.



copyright - Claire Berthier

NOS RECETTES

PARTAGEONS NOS (BONNES) RECETTES !

Pour le prochain numéro, envoyez-nous votre recette + une photo à cette adresse :
flore.vienot@ville-bilieu.fr

LA TARTE SUCRÉE AU POTIMARRON DE CLAIRE



copyright - Claire Berthier

INGRÉDIENTS

pâte Brisée sucrée

100g de sucre glace
200g de beurre
1 oeuf
1 pincée de sel
vanille

appareil au potimarron

1 potimarron
170g de crème fraîche épaisse
50g de sucre en poudre
vanille
cannelle
gingembre
lait (si besoin)

crème fromage frais

400g de fromage frais (type St Moret)
100g de sucre glace
gingembre

PRÉPARATION

Dans un grand saladier, mélanger la farine, le beurre et le sucre glace. Quand la pâte devient friable, ajouter l'oeuf, le sel et la vanille puis former une boule (ajouter un peu d'eau au besoin). Laisser reposer 30min au frais puis étaler la pâte dans un moule.

Peler et couper en morceaux le potimarron, le faire cuire à l'eau ou la vapeur. Mixer et incorporer ensuite la crème fraîche, l'oeuf et le sucre. Ajouter la vanille, la cannelle et le gingembre selon les goûts. Le mélange doit avoir une texture de crème, ajouter un peu de lait si besoin. Répartir le mélange dans le fond de tarte, cuire 50min à 1h à 180°C : la durée varie en fonction de l'épaisseur de la tarte.

Mélanger le fromage frais, le sucre glace et le gingembre pour réaliser le glaçage. Répartir sur la tarte refroidie.

BILIEU

VOEUX DU MAIRE

16 JANVIER

OLD FRIENDS

16 JANVIER - SALLE
CHARTREUSE

un groupe de Voiron qui
fait des reprises des chansons
de Simon and Garfunkel

EXPOSITION ET PRÉSENTATION D'ARTISTES ET D'ÉCRIVAIN·E·S

D'ICI

5 FÉVRIER - SOIRÉE

coté auteur·e·s : Xavier Coque-
let (livre sur les arbres), Aurore
Carlin (livre sur le «Burn-out»),
Gregg West (essai Sortir du
Cercle de la Violence), et
peut-être aussi, David Garin
(livre sur son expérience de la
guerre et société Afghane), la
romancière Véronique Copetti,
le romancier Jean-Marie
Hubert, Claude Rouge, et
d'autres. Côté artistes :
Ghislaine Pieuchot, et
peut-être aussi Joséphine
Guillaud-Rollin, Joëlle
Rambaud, Thierry Cholat,
Claudine Petit, Karine Grisard,
Florence Estraich-Paquien,
Serge Belinger, Hélène Djiva-
nides et d'autres.

LES RAPACES DU DAUPHINÉ

5 MARS

improvisation théâtrale
comique

REPAS DES ANCIENS

5 JUIN

COMPAGNIE DE GIÈRES

11 JUIN

VILLAGES DU LAC DE PALADRU

TIRAGE DES ROIS RANDO MONTAGNE

4 JANVIER - SALLE
ST MICHEL

TIRAGE DES ROIS RANDO PLEIN AIR

15 JANVIER - SALLE
CARRÉ D'ARS

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

17 JANVIER - SALLE
CARRÉ D'ARS

REPAS CHEVREUIL

ACCA PALADRU
6 FÉVRIER - SALLE PALLAS

ARS'SCÈNE

7 FÉVRIER - SALLE
CARRÉ D'ARS
spectacle MC2

CINÉMA COMITÉ DES FÊTES

26 FÉVRIER - SALLE
CARRÉ D'ARS

SOUFFLE DE BRUME

5 MARS - SALLE
PALLAS
spectacle Son et Lumière
association mille et deux
couleurs

BOUDIN ACCA PALADRU

7 MARS - SALLE SAINT
MICHEL

SALON AUX SOURCES DU BIEN-ÊTRE

7 MARS - SALLE
PALLAS
association mille et deux
couleurs

LOTO SOU DES ÉCOLES

13 MARS - SALLE
PALLAS

BOUDIN ACCA LE PIN

14 MARS - SALLE CARRÉ
D'ARS

CINÉMA COMITÉ DES FÊTES

19 MARS - SALLE
CARRÉ D'ARS

SOIRÉE ST PATRICK COMITÉ DES FÊTES

20 MARS - SALLE
PALLAS

VOIRON JAZZ FESTIVAL

26 MARS - SALLE
CARRÉ D'ARS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

COMITÉ DE JUMELAGE

27 MARS - SALLE
PALLAS

RÉNOVATION - EXTENSION



Interlocuteur unique
pour tous vos travaux.
Accompagnement
et suivi de chantier.



illICO
travaux
GROUPE hexaôm

Agence de Voiron | 06 71 20 98 42
gerald.duperray@illico-travaux.com

www.illico-travaux.com

SAFTI

Faites bouger
votre projet immobilier,
SAFTI vous accompagne
en toute sécurité



Votre conseiller SAFTI respecte les gestes barrières

copyright - Flore Viénot

Joyeuses Fêtes !



PETITES ANNONCES

Nous ouvrons une nouvelle rubrique pour accueillir des annonces de recherches ou d'offres d'emploi, de services, de vente, de dons...

Envoyez vos petites annonces pour le prochain numéro à flore.vienot@ville-bilieu.fr.

